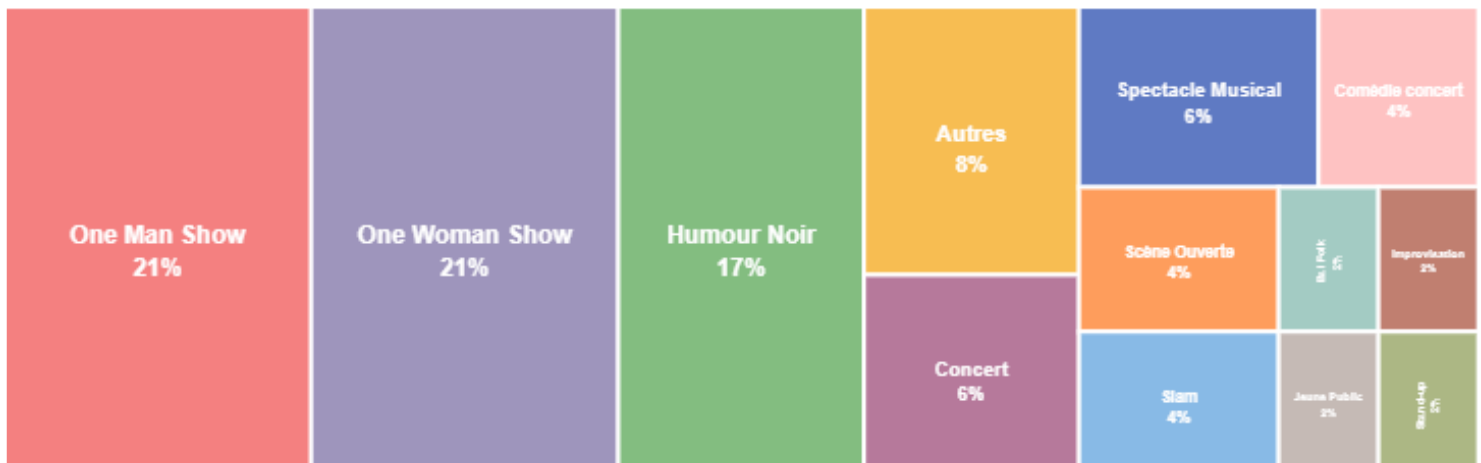


Rapport d'activité « L'imprimerie théâtre »

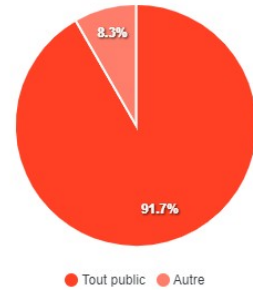
Analyse de la qualité du service

- Effectifs employés au sein du service (qualifications correspondantes, fonctions remplies, horaires, formations reçues)
 - Audrey Denis, directrice, présidente de la structure délégataire AOD Production. Personne physique porteuse de la licence I Entrepreneur du spectacle pour gestion d'un lieu ; CV et BL dispo sur demande.
 - Léa Charrier, Chargée de Communication en CDD CIE jeune via la mission locale. Contrat, CV, BL et autre dispo sur demande.
 - Cyril Poncet, technicien régisseur, embauché au cachet dans le cadre du régime de l'intermittence du spectacle selon les besoins. Possession d'un BTS pâtissier équivalent HACCP. CV et BL dispo sur demande.
 - Sarah Denis, bénévole pour l'association « AOD PRODUCTION – L'Imprimerie Théâtre »
 - Samia Taleb a rompu son contrat par prise d'acte au 31 décembre 2021. En attente du verdict des prud'hommes. Prise d'acte, contrat de droit privé et BL dispo sur demande.

- Relations avec les usagers (analyse et exploitation des plaintes et réclamations par nature, les suites données, efficacité du traitement des demandes écrites, contentieux sur la mise en jeu de la responsabilité du délégataire, jauge de fréquentation, nombre de jours d'interruption de service non programmés).
 - Les usagers peuvent réserver sur 2 plateformes en lignes (notre billetterie en ligne gérée par Mapado et Billetreduc), par téléphone sur la ligne directe de l'Imprimerie, ou prendre leur place directement sur place.
 - L'Imprimerie Café-Théâtre est ouverte tous les vendredi et samedi soir (sauf manque de réservations, ou cas de force majeure), ainsi que certains jeudi soir et certains dimanches, et propose différents types de représentations :



Avec moins 8,3% d'offre réservée au adultes (stand-up humour noir), et une parité entre artistes programmés hommes et femmes, quasi parfaite.



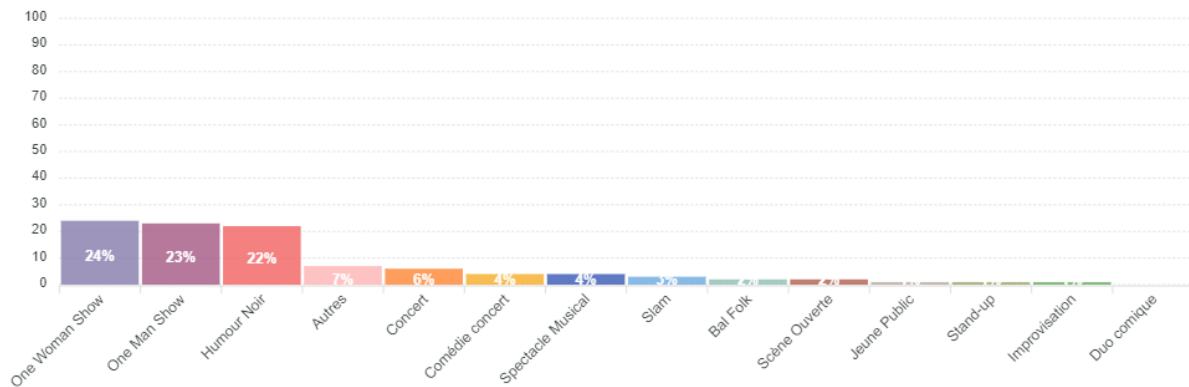
Les différents graphes sont issus des rapports automatiques de la billetterie Mapado et ne concernent donc pas les réservations hors Mapado (qui s'élèvent à env. 10% des réservations). Les chiffres présentés sont basés sur l'activité entre novembre et mai inclus.

Nous constatons une majorité d'humour, justifié par un remplissage important et un fort intérêt pour l'offre d'humour noir, pas tout public, possiblement expliqué par le manque total d'offre de ce style par les concurrents.

Taux de remplissage :

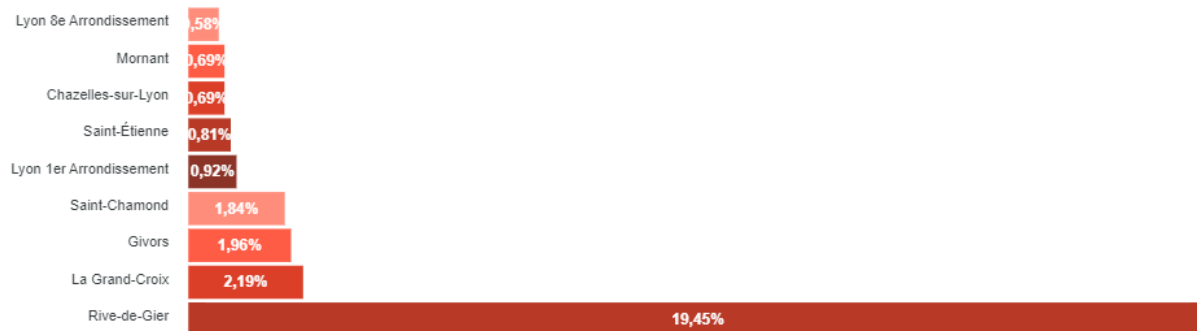


Recette par discipline :



- - Nombre de représentations privées (Conservatoire, municipal, privatisation) : 8
- Nombre de représentations publiques : 48
- Nombre total de représentations : 56
- Nombre de représentations annulées et raisons : 6 (manque de réservations ou Covid)
- Ouvertures hebdomadaires hors spectacles :
 - o Mardis 18h30 à 20h30 accueil de l'atelier d'écriture de l'association ripagérienne Les Bricoleurs de Mots
 - o Mercredis 10h00 à midi : cours de théâtre pour adultes du Centre Social Armand Lanoux
 - o Mercredis 16h30-19h30 : cours de théâtre du Conservatoire
 - o Mercredi 19h30-22h30 : répétitions des Carré M'en Fou

Il est intéressant de constater qu'une large majorité des utilisateurs communiquant leur résidence, sont ripagériens.



➤ Sécurité et hygiène

- Le ménage est fait entièrement 2 fois par semaine par les équipes elles-mêmes en attente de débloquer le budget pour rémunérer un emploi dédié au ménage
- Contact établi avec la Police Municipale pour intervention en soirée si nécessaire
- Attente de la licence 3 débit de boisson par la préfecture pour réaliser le stage associé.
- Assurances à jour ; dispo sur demande.

➤ un compte-rendu technique et financier.

Le compte-rendu technique comprend les éléments suivants :

- Application des clauses contractuelles financières : respect de la tarification et de son évolution etc.....,

Chiffres clés de la période du 01/10/2021 au 31/05/2022

869

Billets émis

7527 €

Recette totale

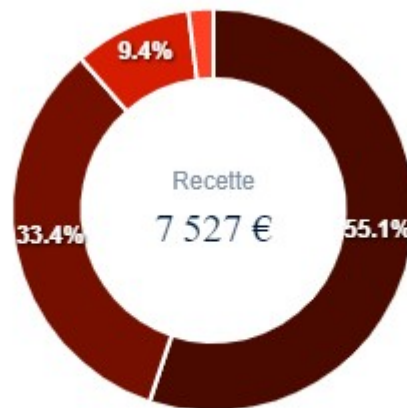
9 €

Tarif moyen

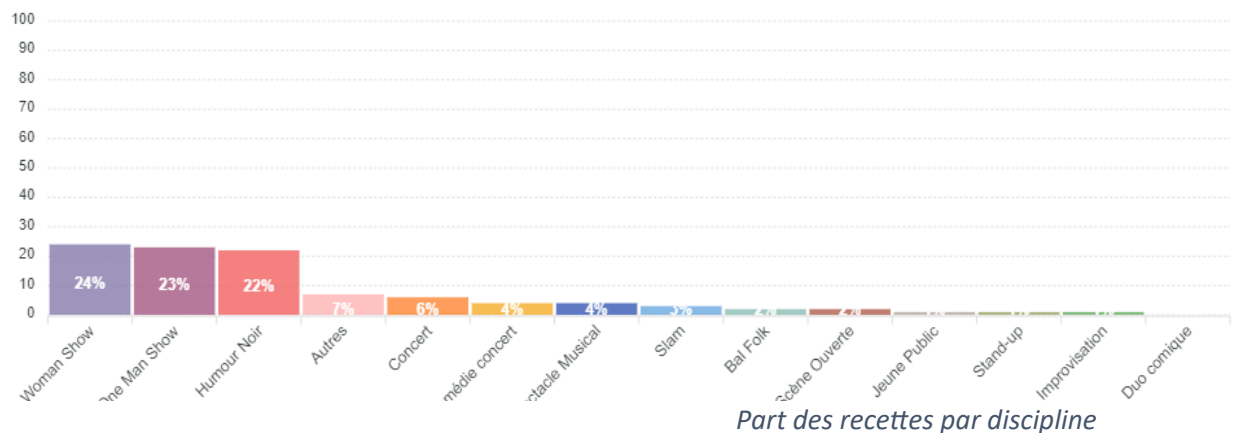
77,1%

Billets payants

- Ces chiffres sont ceux de Mapado, il faut ajouter 82 billets émis via Billetreduc pour une somme perçue de 791 EUR



● Plein tarif
 ● Tarif réduit
 ● Exonération
● Abonnement, adhérent, fidélisation
 ● Groupe
 ● Revendeur



Notez que, suite à trois annulations dues à une absence totale de réservations, puis voir se présenter un public important aux portes du théâtre, nous avons fait évoluer les

tarifs afin d'encourager les réservations. Ces tarifs, vu avec l'adjointe à la culture, ont pris effet début avril 2022 :

Grille tarifaire :

SPECTACLES DU SOIR :			SPECTACLES JEUNE PUBLIC :			LES JEUDIS DE L'IMPRIMERIE :		
<small>Début des spectacles à 20h30.</small>			<small>Scène ouverte, un jeudi par mois, à 20h30.</small>					
*PREVENTE *SUR PLACE			*PREVENTE *SUR PLACE			*PREVENTE *SUR PLACE		
TARIF PLEIN	12€	15€	TARIF PLEIN	8€	9€	TARIF PLEIN	6€	9€
TARIF RÉDUIT	9€	10€	TARIF RÉDUIT	7€	9€	TARIF RÉDUIT	5€	7€
* PREVENTE : Pour les réservations sur notre site ou par téléphone.			* SUR PLACE : Pour l'achat sur place et/ou moins de 24h avant le spectacle.					
CONDITIONS TARIF RÉDUIT : Minima sociaux (intermittents, chômeurs, RSA), familles nombreuses, étudiants, - 18 ans, + 65 ans, adhérent.es								
CARTES D'ADHÉSION : 90 € : Gratuité toute l'année (Premium) / 35 € : Tarif réduit toute l'année								
<small>Pour profiter de la gratuité ou du tarif réduit toute l'année, accéder à une assemblée annuelle pour discuter de la programmation, des aménagements, des différentes offres, proposer des améliorations, etc. et être prévenu.e en avant première sur la programmation, les événements Hors-les-murs, etc.</small>								

- La discontinuité de l'exploitation du service telle que l'indisponibilité du service en raison de pannes, les interruptions pour travaux, les grèves, RAS, hors annulations dues aux faibles réservations ou au Covid (artiste testée positive 24h avant sa venue)
- L'adaptabilité du service telle que le taux de renouvellement du matériel, la mise aux normes des équipements et matériels.

En attente, de l'élaboration d'une notice de sécurité pour régulariser les travaux, comme vu lors de la commission de sécurité du 30 mai 2022.

Tout le matériel mis en place par AOD PRODUCTION est soumis aux règles des ERP (tissus et décors ignifugés, unités de passage respectés, etc.)

PV disponibles sur demande.

Le compte rendu technique comprend également les indications statistiques relatives au fonctionnement et à l'exploitation du service, et au minimum les informations suivantes :

- L'effectif du service et la qualification des agents,
Voire plus haut
- les moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution du service pour l'année achevée et à venir,

Nous avons ajouté au matériel mis à disposition par la mairie (à savoir 2 scènes, 80 chaises et des gradins), des structures de scène, 100 fauteuils et tout l'équipement son et lumière, ainsi que l'électricité nécessaire au bon fonctionnement du lieu. Liste complète et factures disponibles sur demande.

➤ l'évolution générale des activités,
Impossible sans chiffres antérieurs

➤ les modifications éventuelles de l'organisation du service,
Départ de Mme Taleb, arrivée de Mme Charrier
Septembre 2022 : appel aux bénévoles pour participer à la vie du théâtre

➤ les adaptations à envisager au regard de l'obligation de respecter des normes nouvelles.
Changement des alarmes et régularisation des travaux réalisés

Le compte-rendu financier comprend les éléments suivants :

- une analyse des dépenses et des recettes,

Il précise en outre :

- en dépenses : le détail par nature des charges de fonctionnement (personnel, entretien et réparation), des charges d'investissement et des charges de renouvellement et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur, ainsi que le montant des redevances versées à la collectivité.
- En recettes : le détail des recettes de l'exploitation réparties suivant leur type, et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur. Doivent notamment être précisées, à ce titre, les sommes perçues auprès des usagers et celles versées par la collectivité.
- Un compte de résultat.

La délégataire produit les comptes de l'exploitation du service affermé afférent à chacun des exercices écoulés. Est utilisée à cet effet la notion de compte de résultat définie dans le plan comptable général applicable aux entreprises privées.

Ce compte comporte :

- au crédit : les produits du service revenant à la délégataire et les compensations éventuellement versées par la collectivité ;
- au débit : les dépenses propres à l'exploitation, y compris l'amortissement des ouvrages et matériels.

Le solde du compte de l'exploitation fait apparaître l'excédent ou le déficit d'exploitation.

La délégataire aura, à ses risques et périls, la charge de la gestion de l'« Imprimerie ».

La prestataire s'engage à présenter avant le début de chaque exercice un budget prévisionnel.

Compte-rendu du rapport financier :

On constate des entrées d'argent importantes grâce aux prêt contracté (60 000 EUR), mais

- une sous-exploitation de la salle : moins d'entrées que prévu (prévisionnel vs. réel) en nombre d'entrée et recette, malgré de gros efforts de communication.
- des dépenses imprévues sur l'exercice 2021-2022 en cours : investissement d'équipements plus important que prévu initialement, installation du réseau scénique (perches non conformes et non adaptées, alimentations électriques non conformes et inexploitable).
- des charges imprévues : frais d'avocat, et de GRH/compta pour comprendre et solutionner au mieux la situation de Samia Taleb (aujourd'hui toujours non résolue, en attente d'un verdict des Prud'hommes).